ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Commission de la santé et des services sociaux

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux

Procès-verbaux des séances des 27, 28 et 29 mai 2025

Dépôt à l'Assemblée nationale:
n° 2618-20250530

2025

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 27 MAI 2025 1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 2
AUDITIONS 3
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 28 MAI 2025 5
AUDITIONS (suite) 7
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 29 MAI 2025 9
AUDITIONS (suite) 10

ANNEXES

I. Personnes et organismes qui ont été entendus
II. Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus
III. Documents déposés

Première séance, le mardi 27 mai 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux (Ordre de l'Assemblée le 20 mai 2025, rétroactif au 16 mai 2025)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
Mme Blouin (Bonaventure)
M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé
M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Jeannotte (Labelle) en remplacement de Mme Picard (Soulanges)
M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)
Mme Poulet (Laporte)

Témoins (par ordre d'intervention) :

Fédération des médecins omnipraticiens du Québec :
Dr Marc-André Amyot, président-directeur général
Dre Pascale Breault, médecin de famille
Dre Isabelle Gaston, médecin de famille
Dr Benoit Heppell, médecin de famille

Fédération des médecins spécialistes du Québec :
Dr Vincent Oliva, président
Dre Gabrielle Gagnon, conseillère, Régions éloignées
Dr Huong Duong, conseiller
Mme Karine Barouche, directrice adjointe, Affaires économiques

Collège des médecins du Québec :

Dr Mauril Gaudreault, président

Dre Nathalie Saad, vice-présidente

Dr Guy Morissette, membre du conseil d'administration

Fédération médicale étudiante du Québec :

M. Maxence Pelletier-Lebrun, président

Mme Félicia Harvey, vice-présidente

Fédération des médecins résidents du Québec :

Dr Ghassen Soufi, président

Me Patrice Savignac Dufour, directeur général

Mme Mylaine Breton, professeure titulaire, Département des sciences de la santé communautaire, Université de Sherbrooke, accompagnée de :

Dre Elise Boulanger, médecin de famille, Clinique indigo

Médecins québécois pour le régime public :

Dre Isabelle Leblanc, présidente

Dr Xavier Gauvreau, vice-président

Dre Juliette Lemieux-Forget, membre du conseil d'administration

Mme Kelly-Anne Kurtz, membre du conseil d'administration

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 10 h 06, M. Provençal (Beauce-Nord) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Dubé (La Prairie), M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont) et M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec.

À 11 h 08, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins spécialistes du Québec.

À 11 h 54, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 24, la Commission reprend ses travaux.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

La Commission entend le Collège des médecins du Québec.

À 16 h 12, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération médicale étudiante du Québec.

À 17 heures, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Fédération des médecins résidents du Québec.

À 17 h 43, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 18 h 40.

À 18 h 45, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Mme Mylaine Breton.

Avec la permission de M. le président, M. Dubé (La Prairie) dépose les documents cotés CSSS-062 et CSSS-063 (annexe III).

À 19 h 36, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend les Médecins québécois pour le régime public.

À 21 h 04, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 28 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Luc Provençal

ERG/col

Québec, le 27 mai 2025

Deuxième séance, le mercredi 28 mai 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux (Ordre de l'Assemblée le 20 mai 2025, rétroactif au 16 mai 2025)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

Mme Abou-Khalil (Fabre)
M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
Mme Blouin (Bonaventure)
M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé
M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Guillemette (Roberval) en remplacement de Mme Dorismond (Marie-Victorin)
Mme Jeannotte (Labelle) en remplacement de Mme Picard (Soulanges)
M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)
Mme Poulet (Laporte), présidente de séance

Autres députées présentes :

Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel), présidente de séance
Mme Nichols (Vaudreuil)

Témoins (par ordre d'intervention) :

M. Pierre-Carl Michaud, professeur titulaire de la chaire Jacques Parizeau en politiques économiques, HEC Montréal

Mme Mélanie Bourassa Forcier, professeure titulaire, École nationale d'administration publique

Regroupement provincial des comités des usagers :
Mme Carole Tavernier, présidente
Mme Sylvie Tremblay, directrice générale

M. Denis Chênevert, professeur titulaire et directeur du Pôle Santé, HEC Montréal, accompagné de :

- M. Alain Rondeau, professeur honoraire et directeur associé au Pôle santé, HEC Montréal

M. Alexandre Chagnon, pharmacien et fondateur de Vitr.ai

Dr Damien Contandriopoulos, professeur titulaire à l'école des sciences infirmières, Université de Victoria

Mme Roxane Borgès Da Silva, professeure titulaire et directrice, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique, Université de Montréal, accompagnée de :

- M. Francesco Montani, professeur agrégé, Département de gestion, d'évaluation et de politique de santé, École de santé publique, Université de Montréal

Groupe de médecine familiale universitaire (GMF-U) de Vaudreuil-Soulanges :

- Dre Alexandra Massicotte, directrice médicale et spécialiste en médecine familiale
- Dre Virginie Dubuc, directrice de l'enseignement médicale et spécialiste en médecine familiale
- Dre Stéphanie Lalande, responsable du comité de compétences locales et spécialiste en médecine familiale

Faculté de médecine de l'Université de Montréal, Faculté de médecine de l'Université Laval, Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill et Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke :

- Pr Patrick Cossette, doyen, Faculté de médecine de l'Université de Montréal
- Pr Julien Poitras, doyen, Faculté de médecine de l'Université Laval
- Pre Lesley Fellows, doyenne, Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill
- Pr Dominique Dorion, doyen, Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke et président de la conférence des doyens de facultés de médecine du Québec

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 31, Mme Boivin Roy (Anjou–Louis-Riel) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M. Pierre-Carl Michaud.

À 12 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Mme Mélanie Bourassa Forcier.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 heures, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de Mme Poulet (Laporte).

La Commission entend le Regroupement provincial des comités des usagers.

À 15 h 47, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend M. Denis Chênevert.

À 16 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Provençal (Beauce-Nord) reprend ses fonctions à la présidence.

La Commission entend M. Alexandre Chagnon.

À 17 h 22, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Dr Damien Contandriopoulos.

À 18 h 05, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 19 h 30.

À 19 h 31, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Mme Roxane Borgès Da Silva.

À 20 h 16, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le GMF-U de Vaudreuil-Soulanges.

À 21 h 03, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, la Faculté de médecine de l'Université Laval, la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill et la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke.

À 21 h 45, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 29 mai 2025, après les avis touchant les travaux des commissions.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Luc Provençal

ERG/col

Québec, le 28 mai 2025

Troisième séance, le jeudi 29 mai 2025

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux (Ordre de l'Assemblée le 20 mai 2025, rétroactif au 16 mai 2025)

Membres présents :

M. Provençal (Beauce-Nord), président

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine)
Mme Blouin (Bonaventure)
M. Dubé (La Prairie), ministre de la Santé
M. Fortin (Pontiac), porte-parole de l'opposition officielle en matière de santé
Mme Grondin (Argenteuil)
Mme Jeannotte (Labelle) en remplacement de Mme Abou-Khalil (Fabre)
M. Marissal (Rosemont), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de santé, en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne)
Mme Poulet (Laporte), présidente de séance

Témoins (par ordre d'intervention) :

Institut national d'excellence en santé et services sociaux :
Dre Michèle de Guise, présidente-directrice générale
Dre Isabelle Samson, directrice médicale de l'évaluation et du soutien à l'amélioration des pratiques
Me Mike Benigeri, scientifique principal au Bureau des données clinico-administratives

Commissaire à la santé et au bien-être :
Mme Joanne Castonguay, commissaire à la santé et au bien-être

---

La Commission se réunit à la salle Pauline-Marois de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 31, Mme Poulet (Laporte), déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de poursuivre les travaux au-delà de l'heure prévue.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux.

À 12 h 14, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

M. Provençal (Beauce-Nord) reprend ses fonctions à la présidence.

La Commission entend le Commissaire à la santé et au bien-être.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 3 juin 2025, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Original signé par

Éloïse Roy-Gamache

Le président de la Commission,

Original signé par

Luc Provençal

ERG/col
Québec, le 29 mai 2025

ANNEXE I

Personnes et organismes qui ont été entendus

Personnes et organismes qui ont été entendus

Association des jeunes médecins du Québec	010M
Borgès Da Silva, Roxane Montani, Francesco	007M
Bourassa Forcier, Mélanie	016M
Breton, Mylaine	009M
Chagnon, Alexandre	
Chênevert, Denis	
Collège des médecins du Québec	004M
Commissaire à la santé et au bien-être	017M
Contandriopoulos, Damien	002M
Faculté de médecine de l'Université de Montréal Faculté de médecine de l'Université Laval Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université McGill	012M
Fédération des médecins omnipraticiens du Québec	005M
Fédération des médecins résidents du Québec	
Fédération des médecins spécialistes du Québec	006M
Fédération médicale étudiante du Québec	003M
GMF-U de Vaudreuil-Soulanges	011M
Institut national d'excellence en santé et services sociaux	019M
Médecins québécois pour le régime public	013M
Michaud, Pierre-Carl	001M
Regroupement provincial des comités des usagers	008M

ANNEXE II

Mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Mémoires des personnes et organismes qui n'ont pas été entendus

Association des pédiatres du Québec	014M
Association médicale canadienne	018M
Association québécoise des pharmaciens propriétaires	015M
Beaulieu, Marie-Dominique Boulanger, Élise Lamoureux-Lamarche, Catherine	009M

ANNEXE III

Documents déposés

Documents déposés

Séance du 27 mai 2025

Ministre de la Santé. Projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux. Nouveau modèle d'organisation des soins de première ligne	CSSS-062
Ministre de la Santé. Projet de loi n° 106, Loi visant principalement à instaurer la responsabilité collective et l'imputabilité des médecins quant à l'amélioration de l'accès aux services médicaux. Indicateurs de performance : Rapport d'indicateurs d'accès	CSSS-063